

## CHAPITRE II

Branche F dont sont issus le Major honoraire Albert THORN-COUTURIER et le Ministre Gaston THORN-PETIT.

## VI F) PAUL

Né vers 1660, il était, de 1695 à 1740, officier de Manguin, seigneur du comté de Roussy, conseiller au Parlement de Metz, beau-père du vicomte de Custine et grand-père du célèbre général comte de Custine, décapité à Paris du temps de la Révolution.

Marié à Lucie N., il en eut 6 enfants : François, qui suit ; Jean (\*1694) et 4 filles \*).

## VII FRANÇOIS

Baptisé à Bous le 20-12-1690, mort en 1753, il était l'époux de Marie LICHTFUSS d'Arlon, dont 7 enfants : François qui suit ; Jean, mort jeune ; Nicolas (1739-1793) et 4 filles.

---

\*) Nous penchons à croire qu'une de ces filles fut Anne Catherine, mariée en 1726 à Urban REE de Schengen. Par acte daté du 5-5-1750, les deux époux, restés sans postérité, léguèrent à l'altarisite Jean KOCH de Remerschen — comme titre d'ordination, et à vie, à moins d'être pourvu d'une autre prébende — trois vignobles (à 4 foudres de vin) et trois prés sis respectivement à Wintrange et à Remerschen, d'un valeur totale de 39 et demi reichsthalers. Comme cette rente n'atteignait pas le quorum de 52 et demi reichsthalers ou 63 thalers monnaie de Trèves, exigé depuis des siècles pour obtenir une nomination en règle, le curé de Remerschen, Pierre KOCH, oncle de l'aspirant, lui céda également un vignoble et deux prés. Nous citons ces détails pour démontrer la situation injuste dans laquelle se trouvaient altaristes et chapelains du temps (12).